

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 29 (1900)

**Heft:** 4

**Artikel:** Notes d'un inspecteur

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1038951>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'Allemagne, partant de la baie de Kiao-tchéou, dont elle fait un port franc, étend déjà jusqu'aux rives du fleuve Jaune sa zone de « caoutchouc », où se trouvent une cinquantaine de millions de Chinois Son chemin de fer aboutira, par le Sud, à Péking même.

L'Angleterre aurait tout le bassin du Yang-tse, le cœur de l'Empire, avec de riches provinces comptant au moins 150,000,000 d'habitants. Elle y règne déjà par le commerce et la navigation, mais il lui serait bien difficile de défendre militairement une portion aussi vaste, séparée par de hautes montagnes, de l'Inde, sa base d'opération. Pour le moment, elle agrandit et fortifie Hong-Kong, son pied-à-terre dans la Chine méridionale, et elle établit sa flotte dans le port de Weï-Hai-Weï, en face de Port-Arthur.

La part de la France, moins étendue, mais plus facile à conquérir, comme annexe de ses possessions indo-chinoises, se compose de l'île Haïnan et des trois provinces du bassin du Tigre ou Si-Kiang, avec plus de 50 millions d'âmes.

D'autre part, l'Indo-Chine française, commercialement prospère, forme un noyau de 25 millions d'habitants, parmi lesquels la religion catholique fait de grands progrès.

Le royaume de Siam (5,000,000 d'habitants), bien que réduit des deux tiers par les annexions françaises de ces dernières années, est néanmoins dans un état florissant.

Dans le populeux Empire Indo-Anglais, qui compte 300 millions d'indigènes, la paix règne, sauf quelques soulèvements des montagnards des frontières du Nord-Est. Malheureusement, la famine et la peste, causées par une longue sécheresse, désolent les provinces centrales.

L'Inde fait pour cinq milliards de commerce extérieur, près de trois fois autant que la Chine, ce qui explique la sollicitude des Anglais pour la conserver et l'envie des Russes pour la conquérir. Sa possession sera, pour le XX<sup>e</sup> siècle, la grosse question asiatique à résoudre avec celle de la Chine elle-même.

Dans son ensemble, le continent asiatique compte environ 820 millions d'âmes, soit plus de la moitié de la population du globe, et une superficie de 42 millions de kilomètres carrés, ou le tiers des terres habitées.

Sa densité, de 20 habitants par kilomètre carré, est la moitié de celle de l'Europe.

A.-M. G.



## Notes d'un inspecteur

Je viens de faire la tournée de mes écoles pour voir spécialement comment on emploie le nouveau livre de lecture, III<sup>me</sup> degré.

Je reviens peu satisfait de ce que j'ai constaté. Dans l'importante

école de X., je demande tout d'abord à voir le *Journal de classe*. Je l'ouvre et je cherche à constater le choix et la suite des morceaux lus et interprétés en classe. Impossible de saisir le moindre enchaînement dans la suite des textes étudiés. L'instituteur fait lire au hasard un morceau littéraire, ou scientifique, ou moral. C'est un méli-mélo intolérable. Aussi je me suis empressé d'exiger un programme précis et écrit que mon brave instituteur devra soumettre à mon contrôle.

D'abord, comme l'école est en retard, je veux que pour cette année il soit fait abstraction de toutes les lectures accessoires : lectures littéraires, scientifiques et même morales. Je veux que son programme soit taillé dans les matières mêmes des examens de recrues. Donc lectures historiques, géographiques, instruction civique. Le nécessaire avant tout.

Dès que les élèves du cours supérieur seront bien au courant des matières obligatoires, le livre sera divisé en trois tranches, puisque, dans cette école, la durée du cours supérieur est de 3 ans. Dans chaque tranche, nous ferons entrer un tiers des lectures obligatoires avec un nombre plus ou moins grand d'autres lectures selon le temps dont on dispose, selon la portée des élèves. Dans ce choix je veux que l'on tienne compte aussi des conditions spéciales où se trouvent les enfants. Ainsi, pas d'instruction civique dans les écoles des filles, cela va sans dire. Je ne tolérerai plus que mes instituteurs prennent telle ou telle lecture, au hasard, d'après le caprice du moment.

Chacun devra me remettre son programme avec l'indication des exercices d'orthographe, de rédaction et d'élocution qu'il compte faire sur ces lectures.

La semaine suivante, je visitai une autre école. J'entre dans la salle au milieu d'une leçon de lecture qui a pour objet la *Guerre des Paysans* (page 227). J'oblige l'instituteur à continuer sa leçon.

Celui-ci se trouvait à côté du tableau noir où je lis :

<i>Gouvernements :</i> Berne Soleure Lucerne.	<i>Paysans :</i> Leuenberger Schiby.
Assemblée populaire à <i>Sumiswald</i> .	
Défaites des paysans à <i>Wohlenschwyl</i> .	
<i>Gislikon.</i>	
<i>Herzogenbuchsée.</i>	

L'instituteur avait à ses côtés la carte de la Suisse. Malheureusement j'arrivais un peu tard. On répétait la leçon. Les enfants racontèrent cette guerre à plusieurs reprises. Ils avaient quelque peine à se rappeler tous ces noms barbares ; mais à force de les entendre, tout en les voyant écrits, ils se familiarisaient de mieux en mieux avec ces étranges vocables. Une seule chose manquait à cette leçon, c'était une gravure.

La leçon fut donnée sans l'aide du manuel. Ce n'est qu'après cela que les enfants furent invités à ouvrir le livre de lecture et à lire le morceau et à en donner le compte rendu.

Excellent leçon. J'en félicitai l'instituteur.

Le même jour je me rendis dans l'après-midi à N. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les élèves et la salle de classe, après avoir constaté avec satisfaction la propreté du mobilier et des élèves, ainsi que la discipline qui semble régner dans cette école, j'attendis le moment fixé pour la lecture au cours supérieur.

L'instituteur al'a gravement ouvrir une armoire d'où il tira un instrument qui excita la curiosité des élèves au plus haut degré. C'était un thermomètre.

Il le prit dans ses mains et le fit voir d'abord sous toutes ses faces demandant si quelqu'un d'entre eux connaissait cet objet. Un seul répondit : *C'est un thermomètre*. Mais il ne sut point en dire l'usage. Alors le maître commença son exposé. Il en écrivit le nom au tableau noir, puis il expliqua comment on fabrique ces instruments et comment on le gradue, comment on en détermine le zéro et le degré 100.

Puis il passa son thermomètre aux mains de ses auditeurs et leur fit répéter ses explications.

Après cela, il expliqua pourquoi la colonne d'alcool montait avec la chaleur et il donna un grand nombre d'exemples de dilatation : cercle des roues, rails des voies ferrées, toit de zinc qui se déchire l'été, etc., etc.

Non seulement ses auditeurs comprirent sans peine ces explications, mais je pus me convaincre, à voir leur attention fiévreuse, qu'ils s'intéressaient vivement à ces démonstrations. Le maître compléta son exposé par quelques expériences. — « Chauffons le thermomètre avec la main et vous le verrez monter ; plongeons dans de l'eau, la colonne va se resserrer. »

Il fit répéter l'expérience par un élève en substituant peu à peu les termes techniques : *dilatation, condensation*, etc., aux expressions ordinaires.

Enfin il expliqua les usages pratiques du thermomètre pour constater la température des chambres, des écuries, du lait, du corps humain, etc., etc.

Jamais leçon ne fut suivie plus attentivement.

J'aurais désiré assister à la lecture du morceau et aux exercices orthographiques et stylistiques qui devaient en être le complément, mais l'heure était passée. Cette leçon fut renvoyée au lendemain.

(A suivre.)

UN INSPECTEUR.

\*\*\*\*\*

## PARTIE PRATIQUE

### EXAMENS DES RECRUES

#### I

#### Connaissances civiques

##### VII<sup>e</sup> Série.

4) a. Sur quel lac et sur quelle rivière est située la ville de Lucerne ?

b. Quels sont les cantons qui ont fait l'alliance au Grütli ?

3) a. Enumérez les cantons qui ne sont pas situés aux frontières de la Suisse ?

b. Nommez le lieu historique particulièrement célèbre du canton de Lucerne et dites en peu de mots ce qui s'y est passé ?

2) a. Citez des passages alpestres qui mènent du canton de Berne dans d'autres cantons ?